

Vendôme, le 29 septembre 2025

**Mesdames et Messieurs les responsables  
d'associations et d'organismes**

Direction Vivre ensemble

N/Réf. : DVE/AAP2026/03102025

Dossier suivi par Léa Clauzel  
02 54 89 43 82 / lea.clauzel@catv41.fr

**Objet : Politique de la ville  
Appel à projets 2026**

Madame, Monsieur,

Le contrat de ville de Vendôme 2025-2030, porte une ambition forte pour agir ensemble et construire des projets qui influenceront de manière bénéfique la vie de celles et ceux qui résident dans le quartier prioritaire des Rottes.

Dans le cadre de la construction du prochain programme d'actions annuel du contrat de ville, nous vous informons du lancement de l'appel à projets 2026 pour la mise en œuvre d'actions en direction des habitants du quartier des Rottes.

Les projets proposés devront répondre aux enjeux et priorités d'actions du Contrat de ville 2025-2030. Toutes les actions pertinentes entrant dans les priorités du Contrat de ville de Vendôme peuvent faire l'objet d'un financement. Cependant, chaque année, des priorités sont mises en avant et pour cette année, il s'agit des projets entrant dans le champ :

- de l'emploi, de la formation et de l'insertion professionnelle ;
- de la réussite éducative ;
- de la santé, de l'accès aux soins et de la prévention ;
- du cadre de vie ;
- de la tranquillité publique.

La date limite du dépôt des dossiers de projet(s) est fixée au **vendredi 5 décembre 2025**.

L'ensemble des documents relatifs à l'appel à projets 2026 sont consultables et peuvent être téléchargés sur le site internet de la collectivité :

<https://www.vendome.eu/publications/appel-a-projets-2026>.

La direction Vivre ensemble de Territoires vendômois ainsi que les services de la Préfecture (coordonnées dans le document d'appel à projets) restent à votre disposition pour vous accompagner dans l'élaboration de votre projet.

Comptant sur votre engagement, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Le Sous-Préfet

Vincent LE DUFF

*Bien Cordialement*  
Le Président

Laurent BRILLARD